

Molène le 16 janvier 1828



Monsieur,

À Molène il n'y a point d'instituteur
dûment établi, il y a cependant
un ancien Capitaine qui donne
des leçons de navigation, et apprend aussi
à lire et à écrire à quelques jeunes.
Je ne trouve ici aucun autre article
de ceux qui sont demandés dans votre
Lettre pastorale.

Cet ancien Capitaine a toutes les bonnes
qualités que l'on peut souhaiter dans
une personne qui enseigne, on ne peut
qu'être satisfait des bons principes
qu'il suggère à ceux avec lesquels il donne
des leçons; mais il ne fait école que pendant
les quatre ou cinq mois d'hiver, parce qu'en
été il est sur mer.

Je suis, Monsieur, avec une parfaite
considération votre très humble et
obéissant serviteur O. de Gléau
St. Jean